



Syndicat National des Personnels de l'Éducation
et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

www.snpespjj-fsu.org

<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>

<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Paris, le 29 janvier 2018

Mouvement de grève et de mobilisation des EHPAD du 30 janvier 2018 : Le SNPES-PJJ/FSU soutient la mobilisation pour un service public de qualité d'aide à la personne !

Le SNPES-PJJ/FSU soutient la journée de mobilisation unitaire du 30 janvier 2018, initiée par six organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, UNSA, SUD), rejointes par le SNUTER FSU.

Depuis plusieurs années, ce secteur subit les coups de boutoir des politiques d'austérité avec pour conséquences la dégradation des conditions de travail des personnels et l'exercice des missions dans ces établissements. Cet état de fait se traduit par :

- Un accroissement des cadences et de la charge de travail pour les salarié.e.s des EHPAD,
- La faiblesse des moyens accordés à ces établissements et des rémunérations.

Aujourd'hui, les personnels souffrent gravement de ces situations qui font fi des besoins des personnes âgées, pourtant toujours réaffirmés comme étant la priorité des pouvoirs publics et du gouvernement.

La situation s'aggrave avec l'annonce récente de la suppression massive des emplois aidés, à partir desquels de nombreux personnels étaient recrutés pour pallier le déficit d'agents, notamment sur les fonctions d'entretien et d'animation dans ces établissements.

Concernant les personnels soignants, la norme d'encadrement moyen en France est de 0,5 pour un.e résident.e (quand bien même 1/3 des établissements sont à moins de 0,4 !) alors qu'il est de 0,8 en Allemagne et en Belgique, et de 1,2 par résident au Danemark.

Le SNPES-PJJ/FSU avec la FSU soutient la revendication d'une politique ambitieuse pour les aîné.e.s et pour les personnels qui passe par un plan massif de recrutement, la reconnaissance des qualifications et une tarification supportable pour les résident.e.s et leur famille. Aujourd'hui, c'est l'exigence d'un service public de qualité pour ce secteur où l'accompagnement social et humain doit primer sur les contingences gestionnaires et marchandes.

J'AI FAIT LE CALCUL: COMPTE-TENU DE VOTRE
NOMBRE ET DU MANQUE DE MOYENS, JE POURRAI
FACILEMENT ÊTRE BIEN TRAITANT 2 À 3 MINUTES
PAR JOUR ET PAR PATIENT.

